

Rapport d'évaluation de l'accessibilité

Festival IMAGO — festivalimago.com

Référentiel : RGAA 4.1.2

Date de référence : 1er juillet 2026

CMS : WordPress

Statut du présent document

Ce document constitue une base de rapport d'évaluation préparée à partir des informations disponibles sur le site public et des éléments communiqués pour le projet. Il ne constitue pas, à lui seul, la preuve d'un audit RGAA exhaustif. Les résultats critère par critère, l'environnement de test, les outils utilisés et le taux de conformité doivent être validés et complétés par l'auditeur avant publication comme rapport officiel.

1. Objet de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation est d'apprécier le niveau d'accessibilité du site festivalimago.com au regard du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) 4.1.2. Le RGAA 4.1.2 comprend 106 critères de contrôle et s'appuie sur les exigences d'accessibilité des WCAG 2.1 de niveaux A et AA retenues dans la norme de référence.

2. Périmètre

Service évalué :

Site web public du Festival IMAGO : festivalimago.com

Technologies déclarées :

- WordPress
- HTML5
- CSS3
- JavaScript

Fonctionnalités et contenus à prendre en compte :

- navigation principale et navigation interne ;
- programmation du festival et fiches d'événements ;
- pages institutionnelles et éditoriales ;
- page dédiée à l'accessibilité ;
- formulaires et moyens de contact ;
- contenus multimédias ;
- images et contenus graphiques ;
- documents téléchargeables lorsqu'ils sont proposés.

3. Méthodologie

Le RGAA prévoit qu'une évaluation de conformité soit conduite sur un échantillon de pages représentatif du service. Les pages doivent être contrôlées à l'aide des critères et tests du RGAA. L'échantillon doit notamment intégrer, lorsqu'elles existent, la page d'accueil, la page de contact, les mentions légales, la page d'accessibilité, le plan du site, la page d'aide et la page d'authentification, ainsi que des pages représentatives des différents services et types de contenus.

Échantillon de pages proposé pour Festival IMAGO

- Page d'accueil ;
- Page « Présentation » du festival ;
- Page « Accessibilité » ;
- Une page de programmation / événement ;
- Une page de type actualité ;
- Une page comportant un formulaire ou un moyen de contact ;
- Une page comportant des contenus multimédias ;
- Une page comportant un document téléchargeable, lorsque pertinent ;
- Mentions légales et autres pages réglementaires ;
- Pages supplémentaires sélectionnées aléatoirement conformément à la méthodologie RGAA.

Environnement de test

À compléter par l'auditeur avec les couples navigateur / technologie d'assistance effectivement utilisés lors de l'audit (par exemple, navigateur et lecteur d'écran sur ordinateur).

Outils de test

À compléter par l'auditeur avec la liste exacte des outils utilisés pour l'évaluation manuelle et automatisée, le cas échéant. Le RGAA précise qu'un audit ne peut pas être réduit à un contrôle automatisé : les 106 critères nécessitent une vérification selon les tests prévus par le référentiel.

4. État général observé

Le site présente une démarche explicite en faveur de l'accessibilité et comporte une page dédiée à l'accessibilité des événements. Cette page décrit notamment les conditions d'accueil et plusieurs dispositifs destinés aux personnes aveugles ou malvoyantes, sourdes ou malentendantes, ainsi que les actions du réseau IMAGO.

La déclaration d'accessibilité publiée sur le site mentionne également des fonctionnalités d'assistance et un dispositif de contact permettant de signaler une difficulté d'accessibilité.

Ces éléments constituent des points favorables, mais ils ne permettent pas à eux seuls de conclure à la conformité RGAA : la conformité doit être déterminée par la vérification des critères applicables sur l'échantillon audité.

5. Points de contrôle prioritaires

Les contrôles suivants sont particulièrement importants pour la refonte du site.

Domaine	Points à vérifier	Priorité
Images	Alternatives textuelles pertinentes, images décoratives correctement traitées, absence d'information portée uniquement par l'image.	Élevée
Couleurs	Contrastes texte/fond et composants graphiques ; information non transmise par la seule couleur.	Élevée
Structuration	Titres hiérarchisés, landmarks, listes et structure sémantique cohérente.	Élevée
Navigation	Navigation clavier, focus visible, ordre de tabulation, liens et mécanismes de navigation.	Élevée
Formulaires	Étiquettes, messages d'erreur, aide à la saisie, nom et rôle des champs.	Élevée
Multimédia	Sous-titres, transcription et audiodescription selon le type de média.	Moyenne/élevée
Documents	Accessibilité des PDF et autres documents téléchargeables ou mise à disposition d'alternatives.	Moyenne/élevée
Scripts / composants	Compatibilité clavier, nom accessible, rôle, état et comportement des composants interactifs.	Élevée

6. Synthèse des résultats

Le tableau ci-dessous est volontairement laissé à compléter par l'auditeur à partir de la grille RGAA. Aucun taux de conformité n'est inventé dans le présent document.

Indicateur	Résultat
Nombre de critères applicables	À renseigner après audit
Nombre de critères conformes	À renseigner après audit
Nombre de critères non conformes	À renseigner après audit
Nombre de critères non applicables	À renseigner après audit
Taux de conformité	À calculer après validation de la grille
État de conformité	Partiellement conforme / à confirmer après audit

7. Recommandations de mise en conformité

Priorité 1 — Bloquants et accès aux contenus

- Corriger les non-conformités empêchant l'accès à l'information ou aux fonctionnalités au clavier ou avec une technologie d'assistance.
- Garantir une structure de titres cohérente et une navigation identifiable.
- Vérifier les alternatives textuelles des images porteuses d'information.
- Garantir des contrastes conformes et un focus clavier clairement visible.
- Rendre les formulaires utilisables et correctement étiquetés.

Priorité 2 — Contenus éditoriaux et multimédias

- Contrôler les contenus multimédias et fournir les alternatives nécessaires.
- Vérifier les documents téléchargeables et prévoir une alternative accessible lorsqu'un document ne peut pas être rendu conforme.
- Maintenir une qualité constante des contenus publiés dans WordPress.

Priorité 3 — Maintenance

- Intégrer l'accessibilité dans le processus de publication WordPress.
- Vérifier les nouveaux composants, extensions et services tiers avant leur mise en production.
- Réaliser une nouvelle évaluation après les évolutions importantes du site.

8. Conclusion

L'accessibilité du site Festival IMAGO doit être considérée comme une démarche continue. La présence d'informations dédiées à l'accessibilité et la prise en compte de besoins spécifiques constituent des éléments positifs. La conformité RGAA doit toutefois être établie sur la base d'une vérification systématique des critères applicables et de l'échantillon de pages retenu.

Le présent document peut servir de base de travail pour le rapport final. Les résultats chiffrés, la liste exacte des pages auditées, l'environnement de test, les outils et le détail des critères conformes ou non conformes doivent être renseignés à partir de la grille d'audit effectivement utilisée.

9. Références

- Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) 4.1.2 — Direction interministérielle du numérique (DINUM).
- Méthodologie de test RGAA 4.1.2.
- Kit d'audit RGAA et modèle de rapport d'audit.

10. Identification

Site évalué : festivalimago.com

CMS : WordPress

Référentiel : RGAA 4.1.2

Date de référence : 1er juillet 2026

Auditeur : Déclaration d'Accessibilité RGAA — declaration-rgaa.fr

Important : l'attribution de l'audit et les résultats définitifs doivent être validés par l'organisme ayant effectivement réalisé les tests avant signature ou publication du rapport.